

Présidence : M Bernard VAILLANT

Membres présents: Jean-Marie SARDAIN, Laurent FOUCHE, Richard CORBIAT, Philippe PAULHAC

Le PV n° 3 de la réunion plénière de la C.D.A en date du 08/12/2017 est approuvé sans observation.

FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX ARBITRES

- A compter de la Saison 2018/2019, le module « Formation Administrative » et « Contrôle écrit des connaissances » sera dispensé par Bernard VAILLANT, Jean-Marie SARDAIN, Laurent FOUCHE, Jean-Luc VERNET, Jean-Paul CHAMOULAUD, Jean-Paul BURSON et Julien VARVOUX.

TESTS TAISA

- Après une phase d'expérimentation, le Bureau de la Commission Départementale d'Arbitrage homologue les barèmes du test TAISA.
Le règlement intérieur sera modifié en conséquence et proposé au Comité Directeur du District pour validation.
Après avoir été validé par le Comité Directeur, le règlement intérieur sera mis en ligne sur le site du District et adressé à l'ensemble des arbitres départementaux.

CANDIDATS LIGUE

- Après étude des candidatures « Arbitre Régional », la Commission Départementale d'Arbitrage valide la liste des candidats.
Certaines candidatures ne sont pas retenues en application du règlement intérieur de la Commission Départementale d'Arbitrage.
Un courrier sera adressé par le secrétariat aux arbitres concernés.

STATUT DE L'ARBITRAGE

- Jean-Marie SARDAIN, Animateur de la Commission Départementale d'Arbitrage, présente l'historique des désignations « Seniors » et « Jeunes ».
A ce jour, certains arbitres, de part leurs indisponibilités, ne remplissent pas les conditions

vis-à-vis du statut de l'arbitrage.

Un courrier de sensibilisation sera adressé par le secrétariat aux arbitres concernés ainsi qu'à leurs clubs respectifs.

DESIGNATIONS SENIORS ET JEUNES

- Richard CORBIAT, Jean-Paul CHAMOULAUD et Dominique PETRY informent les membres du Bureau que depuis quelques semaines, les désignations sont effectuées le jeudi après-midi ou le vendredi matin et mises en ligne le vendredi après-midi. Cette nouvelle procédure semble beaucoup plus adaptée et les désistements tardifs sont de moins en moins nombreux.

COMPORTEMENT SIGNALE

- Le Président informe les membres du Bureau d'un comportement inadapté d'un observateur vis-à-vis d'un arbitre. Après étude du dossier, les membres du bureau prennent la décision de convoquer l'intéressé.

BLESSURES

- Nicolas BOIDIN - certificat médical - Arrêt du 13 décembre 2017 au 15 janvier 2018
- Ludovic DURDON – certificat médical – Arrêt du 03 janvier au 16 février 2018
- Anthony DA CUNHA – certificat médical – Arrêt du 09 janvier au 09 février 2018
- Nicolas BOIDIN – certificat médical – Arrêt du 16 janvier au 25 février 2018
- Kévin VIDAL-ROY – certificat médical – Arrêt du 12 janvier au 11 avril 2018
- Mathieu CANON – certificat médical – Arrêt du 14 au 23 janvier 2018
- Etienne SUIRE – certificat médical – Arrêt du 17 au 19 janvier 2018

COURRIER DIVERS

- Courriel en date du lundi 08 janvier 2018 de M. Sébastien CHAIGNE – Demande d'arbitrage FUTSAL – Réponse sera adressée par le Président de la C.D.A
- Courriel en date du mardi 09 janvier 2018 de M. Bastien BARDY – Demande Reprise Arbitrage exclusivement en Compétitions Jeunes – Réponse sera adressée par le Président de la C.D.A

- Courriel en date du mercredi 10 janvier 2018 de M. Tayeb BOUAZZA – Certificat médical de reprise d'activités – Pris note
- Courriel en date du mardi 09 janvier 2018 de M. Dominique FONSECA – Certificat médical de reprise d'activités – Pris note
- Courriel en date du dimanche 14 janvier 2018 de M. Sébastien PALMIER – Candidature Arbitre Assistant Ligue – Réponse sera adressée par le Président de la C.D.A

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le Président de la C.D.A
Bernard VAILLANT

Le Secrétaire
Laurent FOUCHE